

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 11 (1938-1939)

Heft: 9

Rubrik: Vom Privatschulwesen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vom Privatschulwesen.

Louis Vuilleumier (1885—1938)

Le dimanche 6 novembre dernier, Monsieur Louis Vuilleumier terminait sa dernière expérience humaine, celle de la communion avec tous les êtres qui souffrent. "C'est encore un enrichissement, écrivait-il quelques semaines auparavant, et celui qui ne peut plus rien faire que d'être à charge aux autres peut encore s'exercer à la patience et à la sérénité." — Dans ce suprême effort pour ménager la sensibilité de ses proches, il réussissait si bien que nous avions de la peine à envisager sa fin imminente.

Il n'avait que 53 ans, et, depuis longtemps, sa vie s'identifiait avec son œuvre d'éducateur. C'est à la fin de ses études de théologie, dont il obtint la licence en 1909, que remonte sa vocation. Aimant les jeunes et l'action qu'on peut exercer sur des êtres que la vie n'a pas encore trop déformés, il sentit que ce ministère de l'éducation lui était clairement désigné par Dieu lui-même, et il s'y prépara avec une conscience et une conviction totales.

Après une année de prise de contact avec le travail pratique de l'enseignement à l'Ecole Nouvelle de la Châtaigneraie, il alla compléter sa formation théorique, soit à Paris où il obtint une licence en lettres, soit en Allemagne, dans les écoles Lietz, soit à Bedales; c'est dans ces écoles qu'il se familiarisa avec les méthodes de l'éducation nouvelle.

En 1915, il accepta la direction de l'Ecole internationale de Naples qu'il abandonna en 1919, lorsqu'il fut appelé à la direction de l'Ecole Nouvelle de Chailly, pour prendre seul la succession de Mrs. Léopold Gautier et D. Lasserre.

Dès lors, c'est à cette institution qu'il consacra toutes les richesses de son expérience, de ses compétences techniques, et surtout ses qualités d'homme de cœur et de devoir. Pendant des années, il ne recula devant aucun effort pour gagner ou conserver la confiance et la sympathie de ses collaborateurs et de ses élèves. Guidé par la certitude inébranlable que le bien doit tôt ou tard triompher du mal, il se faisait pour chacun l'allié de son meilleur "moi", guidant l'action des forts, ranimant l'espoir des découragés, donnant à tous l'exemple de la maîtrise de soi, de la joie de vivre et de la bienveillance. Lorsque, dès 1925, sa santé nécessita des ménagements, il ne voulut pas que son activité en souffrît et accepta d'être secondé. Cependant, son autorité était acquise, et débordait le cadre restreint de ses fonctions; par quelques conférences ou brèves publications, il faisait apprécier partout la parfaite probité de sa pensée et sa profonde compréhension des jeunes.

Il fut très sensible aussi à la confiance qui lui fut témoignée lorsque, l'an dernier, on lui demanda d'accepter la présidence de l'Association suisse de l'enseignement privé; les satisfactions qu'il trouva dans l'exercice de cette fonction compensaient largement les fatigues nouvelles qu'elle lui imposait. Seul son désir de ne pas entraver par son inaction forcée la bonne marche d'une société qu'il aimait lui donna, il y a deux mois, le courage de renoncer à cette charge où il voyait autant un devoir qu'un honneur.

Mais, il ne renonçait pas entièrement à l'action. A des collègues chargés de le remplacer dans son école, il communiquait récemment certaines des idées qui l'avaient guidé dans son activité directoriale. Voici la dernière, que je puis transcrire sans trahir la volonté d'un disparu: "Tout problème a une solution, bonne ou moins mauvaise. Si je ne la connais pas, elle existe

dans l'esprit de Dieu; toute la question est de me mettre dans les conditions morales et religieuses (qui se résument souvent dans la dépréoccupation de soi) nécessaires pour connaître cette solution."

La vie de Louis Vuilleumier reste, pour tous ceux qui l'ont approché, une source d'énergie, de bonté et de certitude.
Et. Reymond.

Der **Verband Schweizer Erziehungsinstitute und Privatschulen** hielt am 22. Oktober seine Generalversammlung in Zürich ab.

Die wichtigsten Verhandlungsgegenstände waren u. a. die Frage der Devisenzuteilungen, die neuesten Verordnungen der eidgen. Fremdenpolizei, die Organisation des Pavillons „Privatschule“ an der Schweiz. Landesausstellung 1939, die Vorbereitung einer Statistik aller privaten Schulen, Institute und Pensionate, die Vorbereitung einer Revision des Reglementes für die eidgen. Maturitätsprüfungen. Mit Genugtuung wurde festgestellt, daß der schweiz. Gymnasiallehrerverein sich bereit erklärt hat, in der Maturitätsfrage ein Zusammenwirken mit unserer Maturitätskommission anzustreben.

Die vorläufigen Resultate der statistischen Erhebungen zeugen von der Wichtigkeit des privaten Erziehungs- und Unterrichtswesens als wirtschaftlicher Faktor. Von ca. 1200 Fragebogen sind nur etwa 400 eingegangen. Laut diesen befinden sich etwa 30,000 Schüler und Schülerinnen in privaten Institutionen, wovon ca. 26,000 Schweizerbürger. Etwa 3200 Lehrer und Lehrerinnen (wovon nur 500 Ausländer) und ca. 2200 Hausangestellte werden in diesen privaten Unternehmungen beschäftigt.

Infolge der allgemein bedauerten Demission des seit-her verstorbenen Präsidenten, Herrn Vuilleumier (Lausanne), wurde Herr Direktor Schwartz-Buys (Coppet) zum neuen Präsidenten des Verbandes gewählt. Herr Dr. P. du Pasquier (Lausanne) wurde in den Vorstand gewählt.

Vom Institut auf dem Rosenberg, St. Gallen. In dem Schulstaat auf dem Rosenberg ist mit Beginn des neuen Schuljahres wieder viel jugendfrohes Leben eingekehrt. Zur Zeit besuchen ca. 215 interne und 75 externe Schüler das Institut, dessen Lehrkörper ca. 35 interne und 7 externe Lehrkräfte angehören. Von Interesse ist die Feststellung, daß selbst während der Tage der politischen Septemberereignisse kein einziger Schüler von den Eltern heimberufen wurde. Als ein auch im schweizerischen Privatschulwesen nicht alltäglicher Erfolg verdient die Tatsache erwähnt zu werden, daß alle Kandidaten des Instituts, die sich schweizerischen Herbstprüfungen, wie eidg. und kantonale Matura, E. T. H., Handelshochschule St. Gallen, Technikum Burgdorf, unterzogen, erfolgreich bestanden haben.

Wie wir vernehmen, ist Herr **Direktor C. A. O. Gademann**, Zürich, der um das schweiz. Privatschulwesen hochverdiente Vizepräsident des Verbandes schweizerischer Erziehungsinstitute und Privatschulen, nach schwerer, mehrmonatiger Krankheit genesen, sodaß er seine Wirksamkeit wieder aufnehmen könne. Wir entbieten ihm hierzu unsere herzlichen Glückwünsche und Grüße.

Italien. Der Ausschluß jüdischer Schüler auch von den Privatschulen wird ausdrücklich bestätigt. Die Schweizerschulen in Italien haben unseres Wissens damit gerechnet und sich, soweit die Anwendung des Gesetzes für sie praktisch in Frage kommt, den neuen Voraussetzungen rechtzeitig anzupassen bemüht.